Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

COMMUNE DE ROUGEGOUTTE

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2026

Date de la convocation : 25 juin 2026

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 19 mai 2026
2. Désignation du secrétaire de séance Demande de subvention au titre des amendes de police
3. Pass'sport & culture 2026-2027
4. Carte avantages jeunes = signature convention 2026-2027
5. Subventions 2026 aux associations
6. Résultat de l'enquête sur l'éclairage public
7. Approbation du rapport d'activité du Syndicat des Eaux
8. Projet de permanence d'accueil sociale effective à compter du mois de septembre 2026
9. Consultation sur l'engagement de travaux pour les futures demandes de subventions

Questions diverses :

- Le point sur la rue du Commerce
- Conseil Municipal des Jeunes
- Marché local des Producteurs le 29 août 2026
- Retour sur Conseil d'école du 15 juin 2026
- Contenu du prochain Rougegout'Info
- La parole aux élus

Absents excusés : TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Ouverture de la séance : 20 h 01

---

① **PROCES-VERBAL** : le PV de la séance du 19 mai dernier est approuvé à l'unanimité.

② **SECRETAIRE DE SEANCE** : Nicolas Charnot est désigné secrétaire de séance.

③ **AMENDES DE POLICE** : le Maire rappelle que l'État rétrocède aux communes et à leurs groupements, ainsi qu'aux collectivités propriétaires de voirie départementale, une part du produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire qu'il a effectivement recouvré (*article L2334-24 du CGCT*).

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

Le produit des amendes destiné aux communes et EPCI à fiscalité propre de moins de 10 000 habitants est réparti par **les conseils départementaux**, sous forme d'appels à projet, pour des opérations liées à la sécurité routière.

Cette année, un devis de la Sté HELIOS pour le marquage au sol de la Commune est présenté pour un montant total de 5.094,80 € HT. Il entre dans le cadre du dispositif des amendes de police/circulation routière/travaux commandés par les exigences de la sécurité routière.

Une délibération du Conseil Municipal doit autoriser le Maire à faire la demande de subvention et signer les documents du dossier.

Délibération à l'unanimité = demande la subvention + autorise le Maire à signer les documents

④ **PASS SPORT & CULTURE** : le dispositif de Pass'Sports & Culture, mis en place par la CCVS en 2022, a pour objectif de permettre aux jeunes de 3 à 18 ans, domiciliés sur le territoire communautaire, de bénéficier d'une aide financière pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle. Avec cette aide, la communauté de communes et les communes encouragent la pratique sportive et culturelle dans les Vosges du sud et soutiennent les clubs et associations en facilitant les inscriptions.
Le Pass'Sports & Culture est valable pour 1 activité par an et par enfant/jeune.

La CCVS contribue à hauteur de 15 €.
Les communes qui souhaitent s'y associer fixent leur contribution, moyennant une participation minimum de 10 €.

Il vous sera demandé de renouveler l'adhésion au programme Pass'Sport & Culture pour l'année 2026/2027 avec une participation inchangée de la commune **à hauteur de 15 €.**

NB : pass'culture établis les années précédentes

2023/2024	**69**
2024/2025	**65**
2025/2026	**64**

Délibération = OK à l'unanimité

⑤ **CARTE AVANTAGES JEUNES** : pour rappel, la commune offre aux jeunes rougegouttois de 6 à 25 ans la carte avantage jeunes. Depuis 2020, une convention a été établie pour un partenariat avec le centre socio-culturel qui se charge de donner les cartes. Les familles se présentent directement au Centre avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile = le Centre nous facture ensuite les cartes distribuées, avec la liste nominative des bénéficiaires.
La carte avantages jeunes est venue au prix de 8 euros.
Il vous sera demandé de renouveler le partenariat pour l'offre des cartes jeunes aux enfants de 6 à 25 ans pour 2026/2027.

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

NB : carte avantage jeunes établies les années précédentes

2023/2024	**58**
2024/2025	**56**
2025/2026	***Non facturé***

Une permanence tenue par le Centre Socioculturel aura lieu en Mairie le mercredi 16 septembre après-midi = une communication sera faite à la rentrée.

Délibération = OK à l'unanimité

⑥ **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES :** la commission « finances » s'est réunie le mercredi 17 juin en Mairie afin d'examiner les dossiers de demandes de subventions des associations qui étaient à remettre en Mairie au plus tard le 29 mai dernier.
8 dossiers complets nous sont parvenus.
Sur proposition de la Commission, le vote portera sur l'attribution des subventions communales 2026 aux associations suivants le document fourni en annexe.

Le Maire précise le montant inscrit au BP 2026 (voté le 30 avril) ainsi que les critères sur dossiers complet.
Le montant attribué aux subventions communal représente 3 % du budget total.
Souhait du Maire = il incite les associations à faire des actions commerciales, des manifestations ou trouver des sponsors pour consolider le budget de leur association et ne pas compter ou attendre sur la subvention communale.
La subvention du Comité des fêtes est soumise à l'organisation de la fête champêtre et au tir du feu d'artifice. Si la manifestation ne se fait pas, une délibération sera prise au Conseil Municipal de septembre afin de revoir le montant attribué.
Francis Courbot présente le tableau de proposition des subventions.
Il explique la participation à la location des salles communales lors de manifestations.

Délibération = 3 personnes ne participent pas au vote
12 voix pour

⑦ **ENQUETE SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC** : Jeudi 25 juin a eu lieu le dépouillement de l'enquête sur l'éclairage public.

Etaient présents : Sarah, Patrick et Dominique.
Dans l'enveloppe préparée se trouvaient 190 réponses.
Une (1) réponse étant "indifférente", on a donc comptabilisé 189 réponses.

Le résultat est le suivant :

* pour un éclairage toute la nuit : 62 réponses
* pour une extinction entre 23 h et 5 h : **94** réponses
* pour une extinction entre 0 h et 3 h 30 : 33 réponses.

Suite au résultat la situation actuelle restera inchangée !
Participation 40 %

Délibération = à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

⑧ **RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT DES EAUX** : Présentation du rapport d'activité du Syndicat des eaux de Giromagny. Il vous sera demandé d'approuvé ce rapport par délibération.

Patrick PERREZ interpelle l'assemblée sur l'article paru dans le journal et le montant énorme des impayés (317.000 €).

Nicolas CHARNOT, délégué de la Commune au SDE explique la situation et informe de la mise en place d'une démarche pour récupérer les sommes dûes.

Patrick PERREZ dit ne pas vouloir payer pour les personnes qui elles ne payent pas. Il demande qui a fait ces erreurs ?

Florent MONCHABLON précise que les sommes sont mises en recouvrement par la Trésorerie. Le constat est alarmant et ce qui n'est pas payé en eau n'est pas payé en assainissement.

Patrick PERREZ estime que les consommateurs doivent être informés ! Donne son inquiétude sur la bonne gestion du SDE avec des sommes à payer énormes.

Après avoir procéder au vote, le Rapport d'activité est approuvé à 14 voix pour et une voix contre.

⑨ **CREATION D'UNE CELLULE SOCIALE** : Projet d'une permanence d'accueil sociale effective à compter du mois de septembre 2026 = présentation par Clarisse et Elisa

3 dates déjà définies :
- ⇨ Samedi 12 septembre, 13h-15h
- ⇨ Samedi 17 octobre, 13h-15h
- ⇨ Samedi 21 novembre, 13h-15h

Temporalité : un samedi par mois

Lieu : mairie de Rougegoutte

Parallèlement à ces permanences, il est envisagé de prendre contact avec les personnes sans possibilité de se déplacer, afin de définir leurs éventuels besoins et attentes ; et d'assurer autant que faire se peut, une veille sociale (appels téléphoniques, visites à domicile).

Une présentation du projet vous sera faite.

Cette permanence est vue comme possibilité d'un lieu d'écoute, d'information, d'orientation à destination des Rougegouttoises et des Rougegouttois rencontrant des difficultés sociales, ayant besoin de conseil et de guidance.

Un état des différentes structures et associations de secteur vers lesquelles nous pouvons orienter les personnes (ESD, restos du cœur, croix rouge…) a été fait.

Charte Monalisa : engagés contre l'isolement des âgés, « l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale ».

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

Un flyer de présentation et d'information à destination des habitants du village est en cours.

Le maintien du lien avec les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, non mobiles) par le biais de visites à domicile, contacts téléphoniques réguliers : temporalité sera à définir selon les demandes et/ou besoins.

Il est demandé la possibilité d'avoir un téléphone dans le cadre de ce projet afin d'éviter l'utilisation de nos téléphones personnels ? Pas de réponse précise sur ce sujet…

Il y aura un flyer à distribuer dans le village.

Il est proposé de faire des secteurs par référent = chaque élu gérera son secteur et ses personnes.

⑩ **PROJETS TRAVAUX** : Echanges sur les propositions en vue des travaux éventuels pour l'année 2027 ; les dossiers de demandes de subventions devant être préparer en amont (Conseil Départemental au 15 octobre 2026/Préfecture au 31 janvier 2027).

Florent MONCHABLON évoque les pistes qui pourraient être subventionnées en 2027 :

- Curage des fossés U2 Motherson
- PI supplémentaire rue Bourgois (en consultation avec SDE)
- Réfection de l'accotement U1 (en co-participation) = chiffrage en cours
- Pont de la rosemontoise + mur de soutènement suite à l'audit « programme des ponts » = travaux qui incombent à la Commune. Lance les concertations, appel à maîtrise d'œuvre …
- Projet aire de jeux & city stade = lancer une consultation, coût, demande de subvention (environ 70.000 € HT de city stade + 10.000 € TH pour une aire de jeux) = max subventions

Pour info = Réfection de la route de Vescemont est prévue par le CD. Le marquage au sol central est à la charge du CD, celui aux abords à la charge de la Commune.

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

Questions diverses :

- **Le point sur la rue du Commerce par Florent MONCHABLON**

  Le coût de déplacement du Poteau Incendie sur le trottoir est d'environ + 8.000 € = proposition faite de laisser en l'état.
  Concernant la « vague » devant terrain Helle, une demande est en cours avec le SDE suite à une visite avec BEJ = mail au SDE qui réfute les défauts.
  Une réunion contradictoire est demandée avec tous les intervenants en juillet.
  Sur le haut de la rue, devant chez les parents de Isabelle HECK, il est demandé une traçabilité = mesure à faire avec BEJ. Si décalage pose d'une ligne blanche, si domaine communal… à voir

  Patrick PERREZ demande s'il ne faut pas prévoir en 2027 de changer ce PI de place même sans subvention ?

  Jean-Luc MULLER suggère d'essayer de voir avec le propriétaire du terrain juste derrière pour acheter 2m² et reculer ce PI (le coût serait moindre).

  Florent MONCHABLON précise qu'une conduite de gaz est présente. Le Poteau Incendie restera tel qu'il est placé.

- **Conseil Municipal des Jeunes par Mélanie BLEICHER**

  Rappel la réunion du 13 juin dernier : sur 1 h 30 :
  1ère partie, les jeunes ont pu assister, avec l'accord des mariés, à un mariage civil qui avait lieu en Mairie ce jour-là ; En amont il avait été évoqué la préparation d'un mariage, les symboles de la république associés…
  2ème partie, les actions sur la commune (city stade, participation au fleurissement, marche, randonnée, voyage à Paris).
  Bonne dynamique. Panel du CE1 au collège. Les jeunes sont très motivés pour le marché des producteurs.

  Patrick PERREZ demande s'il est prévu que les jeunes participer à un Conseil Municipal ? « C'est très important si on veut qu'ils nous remplacent ! »
  Mélanie BLEICHER précise qu'il y a un travail en amont à faire comme cela a été fait pour le Sénat ou le Parlement Européen mais l'idée est bonne. Elle évoque le parti pris de ne pas élire de Maire au CMJ, afin que tous soient sur le même pied d'égalité.

- **Marché local des Producteurs le 29 août 2026 par Mélanie BLEICHER**

  Entre 14 et 15 prévus, rechercher encore des participants = faire marcher le réseau.
  Il y aura des Vélos « smoothies » avec fruits et légumes.
  Il y a besoin de bras, un mot sera envoyé sur WhatsApp à tous les élus qui doivent se mobiliser !

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

L'urgence est de « booker » les participants.

Patrick PERREZ demande pourquoi faire le marché à la Mairie et pas à la Salle ? Il y a tout ce qu'il faut.

Mélanie BLEICHER informe que la salle était déjà louée mais cette année il sera aussi question de mettre des stands côté médiathèque. Le positionnement viendra après, on s'adaptera cette année.
Plus tard, quand ça prendra de l'ampleur peut-être que le marché sera transféré la salle de la cité.

- **Retour sur Conseil d'école du 15 juin 2026 par Sarah GROSCLAUDE**

Liste des demandes de travaux :

- demande de volets (en cours).
- Pose d'un chauffe-eau en maternelle (devis acté septembre)
- Bâches sur le jardin = réponse négative
- Salle = néons, bancs à monter fait par les agents techniques
- Porte local préau
- Demande d'un abri à vélos sur la maternelle et élémentaire = à voir ?

Patrick PERREZ suggère un abri à vélos à Rougegoutte sur le même modèle que Vescemont. Il faut exaucer les demandes selon le budget.

Le Maire précise qu'il n'y a pas eu de réponses négatives = il faut réfléchir.

PPMS unifié = préconisations : visiophone élémentaire mais le portail est fermé, il doit être mis à l'extérieur = ouverture automatique.
Grillage trop bas maternelle.
Demande de pass pour tous les accès des écoles.
Absence d'alarme et de caméra
Flouttage des fenêtres non pourvues de volets
SAS entre les 2 écoles pour fermer les accès en cas d'intrusion.

Patrick PERREZ : il faut anticiper les futures canicules et mettre des climatisations dans les classes. Il soumet au CM de réfléchir sur ce sujet.

Florent MONCHABLON souhaite étudier et voir sur une année ce que ça représente en utilisation. Il faudra faire ces aménagements progressivement… mais ne pas penser qu'aux écoles mais aussi aux bâtiments communaux, la Mairie… Il faut attendre les propositions de l'Etat avec les subventions.

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

Patrick PERREZ estime qu'il faut prioriser les salles de classes les plus chaudes. Il faut faire des investissements. Le bien être des enfants est prioritaire.

Contenu du prochain Rougegout'Info

- Edito
- Eclairage public
- CMJ
- Marché local
- Personnes vulnérables
- Rappel des règles de l'entretien des zones privées limitrophes aux espaces publics

Demande si l'opposition souhaite faire un article ? OUI
= date butoir pour le 08 juillet au soir.

DISTRIBUTION DES INFORMATIONS COMMUNALES

Jean-Luc MULLER qui ne souhaite plus faire aucune distribution d'information communale sur la Commune doit être remplacé. Les autres membres de l'opposition ne souhaitant pas reprendre son secteur, c'est Francis COURBOT qui s'en chargera, en plus de son secteur habituel.

La parole aux élus

Analyse financière
Patrick PERREZ informe avoir contacté Mr Doridant – Interlocuteur privilégié de la Commune au sein de la DGFFIP - qui lui a précisé que le Maire était son seul interlocuteur.

Le Maire informe que cette analyse financière a été commandée (comme évoqué dans son mail du 16 avril) et qu'elle sera restituée le 15 juillet.

Sécurité chemin de la Pierre
Patrick PERREZ évoque des véhicules qui circulent malgré un sens interdit sauf ayant droit Il y besoin d'élagage au niveau du panneau.

Le Maire précise que les demandes vont être satisfaites. C'est acté.

Pont route de Chaux
Patrick PERREZ demande si la commune a eu un compte rendu des contrôles de vitesse ?

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

Florent MONCHABLON informe que le Gendarme référent restituera les données lors du rendez-vous avec le Maire le vendredi 3 juillet à 9 H

Jean-Luc MULLER déplore qu'ils aient été sollicités que pour les sorties d'usine

Florent MONCHABLON précise que l'intervention des Gendarmes a été demandée pour tout créneau.

Arrêté sécheresse

Patrick PERREZ demande si la Rouge-Bruyère qui arrose à 9 h 30 le matin a une dérogation ?
Le Maire répond que non.

Arrosage automatique

Patrick PERREZ souhaite savoir qui paie l'eau et les abonnements aux compteurs ?

Francis COURBOT précise que ce type d'arrosage est le plus économique avec détecteur

Patrick PERREZ demande lors d'un prochain conseil qu'il y ait un rapport sur les compteurs qui servent à l'arrosage : le coût de la consommation d'eau et des abonnements

Le Maire s'engage à répondre au prochain Conseil Municipal.

Gestion des employés communaux

Patrick PERREZ demande qui gère les agents du service techniques ?

Le Maire précise que cela fait partie des délégations de Francis COURBOT, Adjoint.

Boite aux lettres pour l'opposition

Patrick PERREZ demande si une boite aux lettres peut être dédiée à l'opposition à la Mairie.
Le courrier destiné à l'opposition peut être déposé dans la boite de la Mairie, à l'intention de la personne. Ce courrier ne sera pas ouvert par le Secrétariat.

Participants aux commissions

Patrick PERREZ demande aux élus de faire un résumé des réunions auxquelles ils assistent en tant que conseillers dans les divers commissions et Syndicats.

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

CIID = Commission Intercommunale des Impôts Directs de la CCVS

Patrick PERREZ demande qui a été désigné à la CCVS pour la CIID ? 8 membres pour la Commune.
Réponse du Secrétariat : Au vu du nombre d'entreprises sur notre commune, la DDFIP désignera elle-même des représentants pour Rougegoutte, le mail envoyé par la CCVS e 06 mai dernier étant resté sans réponse de notre part.

Plan communal de sauvegarde

Patrick PERREZ demande où en est le Plan communal de Sauvegarde.
Francis COURBOT l'informe qu'il est en cours de révision, le dernier datant de 2015.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Isabelle HECK demande pourquoi il n'y a plus de DIA en Conseil Municipal.
Réponse du Secrétariat : Les DIA elles-mêmes n'ont pas à être présentées obligatoirement au Conseil municipal.
Seules les décisions qui relèvent de la compétence du Conseil (par exemple une décision de préempter en l'absence de délégation au Maire) doivent faire l'objet d'une délibération.
De plus les DIA contiennent des données personnelles qui n'ont pas à être diffusées.

Mur mitoyen entre les propriétés LAMINE/BATHMANN

Patrick PERREZ demande ce qu'il en est du mur de soutènement qui s'effondre. Louis Bathmann.

Mickaël RONDON, qui est en contact avec les propriétaires, informe que ce dossier est en cours avec les assurances, les propriétaires de la maison seront présents cet été et feront intervenir un artisan.

Florent MONCHABLON attire l'attention des élus à bien faire la différence entre le domaine public et le domaine privé, ce dossier ne concerne pas la commune !

Jardinières de la restauration scolaire

Patrick PERREZ : quid des jardinières à la resto scolaire et la fermeture des volets pendant la période de canicule.
Le Maire informe qu'il a été mis en place de couvertures de survie jusqu'aux vacances scolaire par les agents de la CCVS.

SEANCE LEVEE à 22 h 37

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260908-DELIB202651_1-DE

Dates des prochains conseils municipaux

- 8 septembre
- 13 octobre
- 17 novembre
- 8 décembre

Dates à retenir

- 12 décembre 2026 : repas des ainés à la Salle Communale
- 03 avril 2027 : Nettoyage de printemps
- 11 décembre 2027 : Repas des ainés (réservation de salle)

ATTENTION : dates des élections présidentielles

1er tour = dimanche 18 avril 2027

2ème tour = dimanche 02 mai 2027